

L'association Evelyne Encelot présente

PRIX FEMMES & ARTS, FEMMES & SCIENCES, FEMMES & ECRITURE 2010/2011



PRIX FEMMES & ARTS 2005-2006 : « UN INSTANT, JE REGARDAIS SANS VOIR », 1993, SYLVIA BOSSU

L'HISTOIRE D'EVELYNE ENCELOT

En 1998, nous quittait Évelyne Encelot, poète bourguignonne méconnue car elle avait souhaité ne pas être éditée de son vivant.

L'association Evelyne Encelot a été fondée en novembre 2000 à l'initiative de ses exécuteurs testamentaires pour faire connaître l'œuvre de cette femme de lettres.

Dans cette perspective, elle a décidé notamment d'organiser des prix et rencontres Évelyne Encelot.

ASSOCIATION EVELYNE ENCELOT

L'association Evelyne Encelot, a pour but de promouvoir des femmes dans les secteurs des sciences, des lettres et des arts.

Le siège social de l'association se situe à Glux-en-Glenne /Bibracte (Nièvre).

En plus de leurs racines bourguignonnes et de leur très grand intérêt pour l'Europe, les principales responsables de l'association, ont en commun cette vocation pour militer en faveur de l'égalité entre hommes et femmes et promouvoir la création féminine.

- **Claude Ber**, exécutrice testamentaire d'Évelyne Encelot a fait naître cette association. Agrégée de lettres, poète et dramaturge reconnue, elle a enseigné en lycée et à l'université.
- **Frédérique Wolf-Michaux**, comédienne, chanteuse, metteur en scène est la première à avoir rendu les textes d'Evelyne Encelot publics en les portant sur scène.
- **Denise Fuchs** a été présidente de la CLEF (Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes) et présidente du Lobby européen des femmes de 1998 à 2002.
- **Jeanine Bessis**, professeur d'université, biologiste, présidente l'AFDU Bourgogne (association des femmes diplômées de l'université).
- **Edwige Avice**, ancienne ministre, actuellement experte européenne et directrice associée d'un organisme de prévision économique, a été nommée Présidente d'Honneur de l'association.
- **Marie Bertin**, ex-Déléguée Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité en Bourgogne, est la fondatrice d'une société de transition professionnelle individuelle.

LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

- Encourager, soutenir et promouvoir la participation des femmes à la vie culturelle et en particulier leur création dans les trois domaines des sciences, des arts et des lettres.
- Participer à la construction d'une culture européenne.
- Contribuer à un développement culturel territorial.
- Faire connaître l'œuvre d'Evelyne Encelot.

Au travers de l'œuvre d'Evelyne Encelot, l'association souhaite pérenniser 3 prix tri-annuels de portée européenne, en les imbriquant les uns aux autres, en maintenant les partenariats établis avec le centre d'art contemporain Le Consortium, le centre archéologique européen du Mont Beuvray Bibracte, le CNRS, la Maison des écrivains, la délégation régionale aux Droits des femmes et à

l'égalité, le FRAC Bourgogne, le centre régional du Livre de Bourgogne, l'association des Femmes diplômées de l'université (AFDU), l'université de Bourgogne, l'association belge Gynaika, l'association Lire en pays autunois, la compagnie théâtrale LUK.M Frédérique Wolf-Michaux, les instances européennes, le conseil régional de Bourgogne, le conseil général de la Nièvre, les mairies d'Autun, Dijon et Glux-en-Glenne, des organismes culturels, mécènes, associations.

Depuis 2002, trois prix Évelyne Encelot ont été organisés et remis à des Européennes pour leur œuvre dans l'un des trois domaines Sciences, Arts et Poésie.

- 2002 “Femmes & Sciences” : Natalia Venclova, archéologue tchèque,
- 2003 “Femmes & Écritures” : deux poétesses, l'une d'origine portugaise, Ana Hatherly et l'autre sorabe, Roza Domascyna.
- 2006 “Femmes & Arts” : 3 plasticiennes, Sylvia Bossu pour la France, Caroline Coolen pour la Belgique et Emese Benczúr pour la Hongrie.

PRIX 2010/2011

Pour la seconde édition du prix **Femmes & Arts**, l'association Evelyne Encelot a fait appel au Consortium pour assurer la direction artistique et l'organisation du Prix.

Le prix s'attache à promouvoir des artistes femmes en relation avec 5 régions de pays européens différents, les choix se sont portés vers :

- la Bourgogne
- la Rhénanie-Palatinat en Allemagne
- la région du sud-ouest de la Hongrie et notamment la ville de Pecs choisie pour capitale européenne de la Culture en 2010
- la région d'Opole en Pologne
- la Bohême centrale en République tchèque.

En collaboration avec des structures culturelles issues de ces régions sera effectuée une sélection d'expositions.

Puis, un jury constitué de professionnels de la culture (commissaires, artistes, directeurs d'institutions, critiques d'art...) nominera l'artiste pour le prix Femmes & Arts.

La lauréate recevra un prix en numéraire de 10 000 euros et une exposition personnelle qui sera présentée dans une ou plusieurs régions partenaires.

Les prix Femmes & Sciences et Femmes & Écriture se dérouleront à l'occasion de ces expositions.

Le prix **Femmes & Sciences** est intimement lié au CNRS et au centre archéologique européen de Bibracte, partenaire sûr de l'association et qui en a fait preuve à plusieurs reprises sur différents prix.

La finalité du prix Evelyne Encelot Femmes & Sciences est de faire connaître et reconnaître une scientifique : publications, conférences.

Le prix **Femmes & Poésie** a été présent dans l'Yonne à Vezelay et en Saône et Loire, notamment avec le Salon du Livre d'Autun et les diverses lectures que l'association a organisées.

Pour les poètes, le prix Evelyne Encelot Femmes & Poésie se concrétise par la traduction de leur œuvre et leur publication.

FINANCEMENT

Le budget global prévisionnel du prix 2009/2010 est évalué à 50 000€

Les financeurs sollicités sont :

- le Conseil Régional de Bourgogne
- le Fonds Social Européen (via le Conseil régional de Bourgogne - Relations internationales)
- la Ville de Dijon
- des fondations de chaque région participante
- des mécènes d'entreprises

A travers ce prix Femmes & Arts, nous envisageons de promouvoir également **l'image des femmes dans l'activité économique.**

L'idée est de regrouper 10 femmes, cheffes d'entreprises et/ou créatrices de leur activité en Bourgogne, pour qu'elles deviennent mécènes du prix Femmes & Arts.

Si vous souhaitez être l'une d'elles, votre contribution financière est la bienvenue.

En libellant votre chèque au nom de "Le Consortium Unlimited" vous pouvez bénéficier des avantages fiscaux* du fonds de dotation.

(*) Les avantages fiscaux sont ceux réservés au mécénat pour les entreprises, et pour les particuliers par les articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Les entreprises qui consentent des dons au profit d'un fonds de dotation peuvent ainsi bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 60 % du montant des versements, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaire. Les particuliers qui consentent des dons au profit d'un fonds de dotation bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu (IRPP) égale à 66 % du montant des sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Les fonds de dotation bénéficient, en outre, du régime fiscal applicable aux organismes sans but lucratif (OSBL). Ils ne sont donc pas, en principe, soumis aux impôts commerciaux (impôt sur les sociétés de droit commun, taxe professionnelle et taxe sur la valeur ajoutée) dès lors qu'ils n'exercent pas d'activité lucrative au sens du code général des impôts. Enfin, les dons et legs consentis au profit des fonds de dotation sont en principe exonérés de droits de mutation (article 795, 14° du code général des impôts)

Association Evelyne Encelot

contact : Marie Bertin,

portable : 06 89 18 17 07

adresse email : marie.bertin@impulsion-emploi.fr

adresse postale : 29 Rue Buffon 21000 Dijon